



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 08.10.2022

Numéro de version 1

Révision: 08.10.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** **Bougie MILKSHAKE PAIN D'ÉPICES**

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation:** bougie parfumée

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

· **Producteur/fournisseur:**

O'Beau Comptoir

Lieu-dit Lacaze

15120 Lacapelle-del-fraisse - FRANCE

T : +33 (0) 659439615

E : obeaucomptoir@gmail.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

France : numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :**

H317 – Sensibilisation cutanée Catégorie 1B

H411 - Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger :** Présent

· **Pictogrammes d'avertissement :** Présent selon la norme AFNOR

· **Mentions de danger :**

Pas d'autres information importantes disponible.

· **Conseils de prudence :**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P301+ P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise

· **Indications complémentaires:**

EUH208 - Contient ALDEHYDE C16, l-carvone; (5R)-2-méthyl-5-(prop-1-en-2-yl)cyclohex-2-en-1-one.

Peut produire une réaction allergique.

· 2.3 Autres dangers :

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB :**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

(suite page 2)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 08.10.2022

Numéro de version 1

Révision: 08.10.2022

Nom du produit: Bougie MILKSHAKE PAIN D'ÉPICES

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.1 Substances** : Non applicable
- **3.2 Caractérisation chimique: Mélange**
- **Description:** Préparation composée des substances indiquées ci-après.
- **Composants dangereux:**

N° CAS: 6485-40-1 N° CE: 229-352-5 N° Index: 606-148-00-8 N° REACH: 01-2119962458-25	CARVONE LAEVOGYRE Skin Sens. 1, H317	<0,0016%
N° CAS: 1222-05-5 N° CE: 214-946-9 N° REACH: 603-212-00-7	GALAXOLIDE Aquatic Chronic 1, H410 Aquatic Acute 1, H400	<1,57%
N° CAS: 54464-57-2 N° CE: 259-174-3 N° REACH: 2119489989-04-XXXX	ISO E SUPER Skin Sens. 1B, H317 Skin Irrit 2, H315 Aquatic Chronic, H410	<0,64%
N° CAS: 91-64-5 N° CE: 202-086-7 N° REACH: 01-2119943756-26	COUMARINE Acute Tox 3 (par voie orale), H301 Acute Tox 3 (par voie cutanée), H311 Acute Tox 3 (par inhalation), H331 Skin Sens 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411	<0,29%
N° CAS: 8028-48-6 N° CE: 232-433-8 N° REACH: 01-2119493353-35-0014 N° Index : 232-433-8	ORANGE BRESIL ESSENCE Flam. Liq. 3, H226 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Asp. Tox. 1, H304	<0,19%
N° CAS : 104-54-1 N° CE : 203-212-3 N° REACH : 01-2119934496-29	ALCOOL CINNAMIQUE Skin Sens. 1B, H317 Acute Tox. 4 (par voie orale), H302	<0,08%
N° CAS : 104-55-2 N° CE : 203-213-9 N° REACH : 01-2119935242-45	ALDEHYDE CINNAMIQUE Acute Tox. 4 (par voie cutanée), H312 Skin Sens. 1A, H317 Skin Irrit. 2, H315 Eyes Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 3, H412	<0,021%
N° CAS : 23696-85-7 N° CE : 245-833-2	DAMASCENONE Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1A, H317	<0,007%

- **SVHC** Aucun

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 08.10.2022

Numéro de version 1

Révision: 08.10.2022

Nom du produit: Bougie MILKSHAKE PAIN D'ÉPICES

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours :

- **Après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

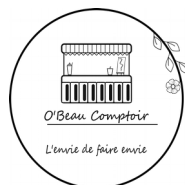
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction:** Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Produit de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumée toxique.



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 08.10.2022

Numéro de version 1

Révision: 08.10.2022

Nom du produit: Bougie MILKSHAKE PAIN D'ÉPICES

(suite de la page 3)

· 5.3 Conseils aux pompiers :

Instructions de lutte contre l'incendie	:	Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie	:	Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**
Eviter la formation de poussière.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.
- **6.4 Référence à d'autres sections :**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun :** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle :**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Pas d'information complémentaire disponible.

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 08.10.2022

Numéro de version 1

Révision: 08.10.2022

Nom du produit: Bougie MILKSHAKE PAIN D'ÉPICES

(suite de la page 4)

- **8.2 Contrôles de l'exposition :**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:** Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:** Pas nécessaire.
- **Matériau des gants :** Sans objet
- **Protection des yeux:** Pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **Aspect:**
 - **Forme:** Solide
 - **Couleur:** Selon désignation produit
- **Odeur:** Caractéristique
- **Seuil olfactif:** Non déterminé.

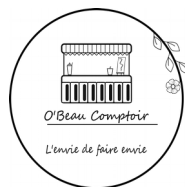
- **valeur du pH:** Non applicable.

- **Changement d'état**
 - **Point de fusion/point de congélation:** 52-58 °C
 - **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** Non déterminé.

- **Point éclair :** Non applicable.

- **Inflammabilité (solide, gaz):** Non déterminé.

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 08.10.2022

Numéro de version 1

Révision: 08.10.2022

Nom du produit: Bougie MILKSHAKE PAIN D'ÉPICES

(suite de la page 5)

- **Température d'auto inflammation:** Non applicable.
- **Température de décomposition:** Non déterminé.
- **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.
- **Limites d'explosion:**
 - Inférieure:** Non déterminé.
 - Supérieure:** Non déterminé.
- **Pression de vapeur:** Non applicable.
- **Densité:** Non déterminée.
- **Densité relative** Non déterminé.
- **Densité de vapeur:** Non applicable.
- **Taux d'évaporation:** Non applicable.
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Insoluble
- **Coefficient de partage: n-octanol/eau:** Non déterminé.
- **Viscosité:**
 - Dynamique:** Non applicable.
 - Cinématique:** Non applicable.
 - Cinématique:** Non applicable.
- **9.2 Autres informations :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique :**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses :** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
 - **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
-

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 08.10.2022

Numéro de version 1

Révision: 08.10.2022

Nom du produit: Bougie MILKSHAKE PAIN D'ÉPICES

(suite de la page 6)

CARVONE LAEVOGYRE (6485-40-1)

DL50 orale 2500 mg/kg de poids corporel

DL50 voie cutanée 3800 mg/kg de poids corporel

ALCOOL CINNAMIQUE (104-54-1)

DL50 orale 2000 mg/kg de poids corporel

ALDEHYDE CINNAMIQUE (104-55-2)

DL50 orale 2200 mg/kg de poids corporel

DL50 voie cutanée 1100 mg/kg de poids corporel

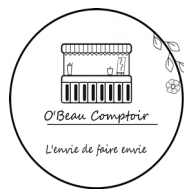
COUMARINE (91-64-5)

DL50 orale 500 mg/kg de poids corporel

DAMACENONE (23696-85-7)

DL50 voie cutanée 2900 mg/kg de poids corporel

(suite page 8)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 08.10.2022

Numéro de version 1

Révision: 08.10.2022

Nom du produit: Bougie MILKSHAKE PAIN D'ÉPICES

- (suite de la page 7)
- **Effet primaire d'irritation :**
 - **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Les parfums utilisés sont certifiés sans CMR.
 - **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:**

Le produit est dangereux pour l'environnement car il est nocif pour les organismes aquatiques à la suite d'une exposition chronique.

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail, en évitant de disperser le produit dans l'environnement.



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 08.10.2022

Numéro de version 1

Révision: 08.10.2022

Nom du produit: Bougie MILKSHAKE PAIN D'ÉPICES

(suite de la page 8)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Nocif pour les poissons.
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Nocif pour les organismes aquatiques.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets :**
- **Recommandation:**

Méthodes de traitement des déchets	:	Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	:	Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
Ecologie - déchets	:	Éviter le rejet dans l'environnement.

- **Emballages non nettoyés**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **ADR, IMDG, IATA** néant
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR, IMDG, IATA** néant
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA**
- **Classe** néant
- **14.4 Groupe d'emballage**
- **ADR, IMDG, IATA** néant
- **14.5 Dangers pour l'environnement:** Non applicable.

(suite page 9)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 08.10.2022

Numéro de version 1

Révision: 08.10.2022

Nom du produit: Bougie MILKSHAKE PAIN D'ÉPICES

(suite de la page 9)

- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.
- **"Règlement type" de l'ONU:** néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
Aucun des composants n'est compris.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Libellé des phrases de risques citées au paragraphe 3 :

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H301 + H311 + H331 – Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
- H226 – Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H302 – Nocif en cas d'ingestion.
- H312 – Nocif par contact cutané.
- H319 – Provoque une sévère irritation des yeux.
- H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

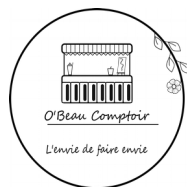
Dangers pour le milieu aquatique- danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

(suite page 10)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 08.10.2022

Numéro de version 1

Révision: 08.10.2022

Nom du produit: Bougie MILKSHAKE PAIN D'ÉPICES

(suite de la page 10)



Menthe Chlorophylle

Certificat CMR

Date d'émission: 30/06/2021

Date de révision:

Version: 1.0

Nous déclarons par le présent certificat, que la composition parfumante susmentionnée contient des substances classées CMR 1A, 1B ou 2 selon l'annexe VI du règlement CE 1272/2008 ou autotclassifiées à savoir :

Nom	N° CAS	%	Classification
-----	--------	---	----------------

Ces informations vous sont communiquées selon l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience, et s'appliquent uniquement à la composition qui ne représente qu'un élément de votre produit final



Pain d'épices

Certificat CMR

Date d'émission: 04/07/2021

Date de révision:

Version: 1.0

Nous déclarons par le présent certificat, que la composition parfumante susmentionnée contient des substances classées CMR 1A, 1B ou 2 selon l'annexe VI du règlement CE 1272/2008 ou autoclassifiées à savoir :

Nom	N° CAS	%	Classification
-----	--------	---	----------------

Ces informations vous sont communiquées selon l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience, et s'appliquent uniquement à la composition qui ne représente qu'un élément de votre produit final



Vanille

Certificat CMR

Date d'émission: 03/05/2021

Date de révision:

Version: 1.0

Nous déclarons par le présent certificat, que la composition parfumante susmentionnée contient des substances classées CMR 1A, 1B ou 2 selon l'annexe VI du règlement CE 1272/2008 ou autotclassifiées à savoir :

Nom	N° CAS	%	Classification
-----	--------	---	----------------

Ces informations vous sont communiquées selon l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience, et s'appliquent uniquement à la composition qui ne représente qu'un élément de votre produit final

PRODUITS VEGAN ET NON TESTÉS SUR LES ANIMAUX

Je soussignée, Madame Asanaty LUCIENNE, agissant en qualité de gérante de la société :

**LAB SAS/Terre de bougies
1 rue de la clef des champs
68600 VOLGELSHEIM**

Certifie que nos cires et fragrances et colorants destinées à la fabrication de bougies et fondants ne sont pas testés sur les animaux.

Ce certificat est établi sur la base des déclarations produites par les fournisseurs de matières premières.

Fait à Volgelsheim, le 10 mai 2022

Asanaty Lucienne

